Coordination des conseils de quartier

Réunion du 9 janvier 2013

La séance est ouverte à 20 heures 10.

Participaient à la réunion : 12 membres de conseils de quartier et Patrick PETITJEAN (conseiller municipal, délégué à la démocratie locale et à la vie associative), Sylvie BASTE-DESHAYES (responsable mission citoyenneté)

Point culture

Patrick Petitjean indique avoir reçu un e-mail d'un habitant invitant Emmanuel Cuffini à la réunion de la Coordination de janvier afin qu'il vienne s'exprimer sur les Assises de la culture. Patrick Petitjean regrette le caractère « unilatéral » de cette invitation, venant juste après ce qui avait été dit la coordination du 12 décembre, et rappelle son souhait de travailler dans un esprit de plus grande coopération avec la Coordination.

Patrick Petitjean précise qu'Emmanuel Cuffini a également reçu de cet habitant un e-mail dans lequel ce dernier formulait des propositions sur la forme que pourrait prendre le bilan des Assises de la culture. A la suite de cet e-mail, il est apparu que cette discussion nécessitait une préparation avec les services et une participation des conseils de quartier. Emmanuel Cuffini et Patrick Petitjean ont alors décidé de reporter l'invitation à une autre date. Patrick Petitjean propose que la coordination discute de ce qu'elle souhaite voir figurer dans ce débat "culture".

L'habitant en question précise avoir envoyé ce dernier message à titre personnel, en tant que directeur d'une salle de théâtre.

I. Préparation d'ateliers Bilan

Un coordinateur propose de dresser un bilan de l'année 2012 de la Coordination et des conseils de quartier, bilan qui pourrait être présenté à Dominique Voynet et février ou mars 2013 dans le but de définir de nouvelles orientations pour les relations entre Municipalité et conseils de quartier. Il propose de mettre en place des ateliers de discussion et de travail qui seront chargés d'élaborer un premier projet de bilan pour la prochaine réunion de la Coordination. Une fois ce bilan présenté, les 2 coordinateurs présenteront leur démission et laisseront la place à un nouveau couple d'animateurs.

La représentante du quartier Solidarité-Carnot indique qu'une réunion a eu lieu hier pour faire le point sur l'avancée des travaux de la Municipalité à propos de la démocratie participative. Quelques habitants et beaucoup de techniciens, notamment du service de l'urbanisme, y ont participé. Elle se demande s'il ne sera pas prématuré de commencer à travailler sur le rôle de la Coordination avant de connaître la finalité du travail réalisé par la Municipalité.

Un coordinateur regrette que ni la Coordination, ni les conseils de quartier n'aient été associés au travail mené par la Municipalité sur la démocratie locale. Il en déduit que la Coordination a tout intérêt à mener une réflexion sur ce thème de son côté.

Patrick Petitjean confirme que la Municipalité a commandé une étude portant sur l'ensemble des processus et des dispositifs participatifs dans la ville de Montreuil, c'est-à-dire pas seulement sur les conseils de quartiers. Dans une première phase, des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés, avec des représentants de divers conseils de quartier. Dans une deuxième phase, des ateliers ouverts à tous ont été constitués afin de confronter regard extérieur et regard intérieur sur ces processus participatifs, en particulier sur le rôle des conseils de quartier.

Le représentant du quartier Etienne Marcel-Chanzy s'étonne que la municipalité puisse se vanter, dans un tract récemment distribué aux habitants du quartier, de la rénovation du carrefour Chanzy/Désiré Préau alors que ces travaux ont été réalisés par le Conseil général.

Un coordinateur trouve dommage que les conseils de quartier qui, d'après la loi Vaillant, sont au cœur de la démocratie locale, n'aient pas été invités à participer à ces ateliers ès-qualités.

Sylvie Baste précise que l'idée de cette démarche était de faire un bilan de la démocratie locale à Montreuil, pas en faisant réaliser un audit mais en dressant un état des lieux de la situation actuelle, sur la base du constat que malgré une diversité de démarches participatives menées, des insatisfactions demeuraient. Elle ajoute que toutes les informations relatives à cette démarche ont été transmises aux conseils de quartier.

Plusieurs conseillers de quartier rappellent par ailleurs que l'Adels a déjà publié un rapport qui décrit précisément ce que doivent être les moyens de fonctionnement d'un conseil de quartier. Ils regrettent par ailleurs que les informations ne soient communiquées que par e-mail et rappellent que beaucoup de personnes n'ont ni ordinateur, ni adresse e-mail.

Un représentant du quartier Ruffins-Théophile Sueur doute de la réalité de la démocratie participative à Montreuil. Il regrette que, lors des différentes réunions et ateliers organisés par la Municipalité, les conseils de quartier ne soient pas invités à s'exprimer sur les sujets qui leur tiennent à cœur mais seulement sur des thèmes qui leur sont imposés.

Un coordinateur souligne pour sa part la complexité du processus de démocratie participative à Montreuil, qui tient selon lui à la multiplicité des concertations, ateliers et études conduites simultanément par la Municipalité.

Sylvie Baste souligne que l'objet de la démarche engagée par la Mairie est précisément de ramener de la cohérence dans ce processus.

Un coordinateur regrette que la Municipalité n'associe pas les conseils de quartier — qui pourraient représenter autant les habitants que les associations ou les commerçants — à ses projets bien en amont de leur réalisation.

Patrick Petitjean se dit d'accord pour que des associations participent aux conseils de quartier mais rappelle que cela n'a jamais fait l'objet d'une demande de la part de ces derniers, ni de celle de la Coordination. Il précise par ailleurs que tout ne peut pas passer par les conseils de quartier, sous peine de multiplier leurs réunions. L'idée de la Municipalité est donc d'identifier, dans ses discussions, les thèmes prioritaires qui lui paraissent relever des conseils de quartier et qui devraient faire l'objet d'une concertation en amont.

Les représentants du quartier Ruffins-Theophile Sueur regrettent que la Municipalité n'exploite pas suffisamment les possibilités offertes par les conseils de quartier et ne voie dans les habitants que des « emmerdeurs ». Il rappelle que les conseils de quartier sont des lieux dans lesquels les habitants

peuvent être consultés en amont sur les projets qui les concernent directement. Ils regrettent par ailleurs qu'hormis un habitant, seules des associations aient été invitées à participer à la commission extra-municipale sur l'avenir des Murs-à-Pêches, et souhaiteraient savoir qui a décidé de couper la circulation sur le dernier tronçon de l'A186.

Le représentant du quartier Bas Montreuil Bobillot rappelle que, pendant treize ans, des associations ont siégé au sein de la Coordination des Conseils de quartier, pratique qui a été interrompue après l'élection de Dominique Voynet. Patrick Petitjean précise qu'il s'agissait de représentants du conseil des associations, et que cette pratique est tombée en désuétude, sans qu'il y ait volonté de la municipalité de la remettre en cause.

Un représentant du quartier Villiers-Barbusse souligne que la Coordination des conseils de quartier est avant tout un lieu d'échange d'informations pour l'ensemble des conseils de quartier. Il rappelle aussi qu'il existe un blog des conseils de quartier ; peut-être devrait-il être davantage utilisé. Il estime enfin que si la coordination veut inviter des associations à ses réunions, il faut que ce soit pour débattre de sujets qui les concernent.

Un représentant du quartier Ruffins-Théophile Sueur estime que les deux motivations qui poussent les habitants à participer aux conseils de quartier sont la colère et la mobilisation. Il regrette par ailleurs l'inefficacité des conseils de quartier, qui donne aux habitants le sentiment de ne pas être écoutés. Si la Municipalité veut prouver leur nécessité, il faut qu'elle vienne y parler très en amont de ses projets. Le représentant du quartier Villiers-Barbusse ne se dit pas d'accord avec ce jugement et estime que la concertation se déroule plutôt bien dans son quartier.

Un coordinateur estime que la Coordination n'a aucun sens aujourd'hui, du fait de ses rapports conflictuels avec la Municipalité qui souhaiterait l'instrumentaliser. Pour y remédier, il faudrait répondre à plusieurs questions : à quoi sert-elle ? Est-elle autonome ? De quels outils dispose-t-elle, en particulier en matière de communication ? Ne devrait-elle pas jouer un rôle dans l'attribution des enveloppes participatives ? Olivier Cohen partage par ailleurs les remarques faites par les précédents intervenants sur le fonctionnement des conseils de quartier.

Patrick Petitjean estime pour sa part que la majorité des conseils de quartier fonctionnent bien. Il estime par ailleurs que, de par la diversité de sa composition, un conseil de quartier ne peut jamais être un « bloc soudé ».

Un coordinateur juge problématique et ineffective la concertation avec les habitants. Il estime donc nécessaire d'y introduire un peu de formalisation, en particulier dans les relations entre conseils de quartier et élus. Dans ce but, trois ateliers pourraient être créés : un sur la Coordination, un autre sur les conseils de quartier et un dernier sur le protocole de fonctionnement des conseils de quartier.

Patrick Petitjean jugerait pour sa part utile, vu le renouvellement de la population montreuilloise, d'attirer vers les conseils de quartier de nouveaux habitants. Il estimerait également nécessaire de formaliser les demandes des habitants, qui pourraient être envoyées aux élus et aux services à travers des fiches de circulation. Il propose enfin d'organiser une rencontre des conseils de quartier à l'automne prochain.

Un participant regrette que les élus ne jouent pas tous le jeu de la concertation avec leur conseil de quartier. Un autre déplore que les élus privilégient trop souvent leur rôle d'élu à leur qualité d'habitant et ne veuillent pas réellement construire avec les habitants. De manière générale, plusieurs participent jugent fondamental que les élus délégués à un quartier y résident.

Un représentant du quartier Ruffins-Théophile Sueur juge indispensable, avant de dresser un bilan, de commencer par savoir quel rôle la Municipalité entend donner aux conseils de quartier, quel crédit elle leur accorde et quelle réponse elle entend apporter à leurs demandes.

Citant différents exemples de concertations passées, des représentants du quartier Ruffins-Sueur et les coordinateurs déplorent de ne pas être suffisamment informés en amont des projets de la Municipalité. Pour eux, le triangle élus/administration/habitants, qui fonctionnait autrefois cahin-caha, ne fonctionne plus du tout aujourd'hui.

A l'issue du débat, un coordinateur propose de créer quatre ateliers consacrés respectivement à la coordination, aux conseils de quartier, aux outils (communication...) et aux relations avec les élus (protocole de fonctionnement des conseils de quartier...), les deux premiers étant les plus importants, ainsi qu'un groupe de travail chargé de préparer la rencontre des conseils de quartier de l'automne prochain. Il invite les personnes intéressées pour participer à ces ateliers, y compris celles appartenant à des quartiers qui ne sont pas représentés ce soir, à se manifester. Une fois leur composition arrêtée, leurs membres pourront alors définir un planning de réunions. Un coordinateur propose de soumettre cette proposition à tous les conseils de quartier sachant qu'une absence de réponse vaudra acceptation de leur part.

Sylvie Baste informe les participants qu'ils recevront par e-mail une invitation à une formation destinée à leur apprendre à maîtriser le blog des conseils de quartier.

La séance est levée à 22 heures 35.